
N° 1 | 2021

Perspectives chinoises

La réception du Contrat social en Chine de 1898 à 1911

Céline WANG *Maître de conférences*
University of Paris

Édition électronique :

URL :

<https://global18.numerev.com/articles/revue-1/941-la-reception-du-contrat-social-en-chine-de-1898-a-1911>

DOI : numerev_1547

Date de publication : 30/03/2021

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : WANG, C. (2021) La réception du Contrat social en Chine de 1898 à 1911. *Global18*, (1). https://doi.org/10.34745/numerev_1547

Du Contrat social de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) fut l'une des premières œuvres occidentales à être introduites en Chine. Nombre d'études ont déjà été publiées pour souligner son influence prépondérante dans ce pays en particulier au début du XX^e siècle, ainsi que son impact sur la Révolution de 1911, mais rares sont celles qui traitent la manière dont l'œuvre de Rousseau fut traduite en chinois – quoiqu'introduite par l'intermédiaire du Japon, car la langue chinoise relevant d'un mode de pensée et d'un système linguistique profondément différents du français n'était pas à même à l'époque de fournir des termes propres à rendre des concepts clés de cette pensée politique. Les premiers traducteurs – Nakae Chōmin, penseur japonais de l'ère Meiji et le premier à traduire partiellement du *Contrat social* en chinois classique ; Yang Tingdong, premier Chinois à le traduire intégralement dans une langue plus moderne – furent amenés à chercher dans la pensée traditionnelle chinoise des notions similaires ou à forger de nouveaux concepts pour transposer la pensée de Rousseau. Par une analyse comparative entre le texte original et les deux premières traductions en chinois, cet article cherche à examiner au plus près comment les concepts clés de l'œuvre du philosophe français, à savoir « le contrat social » et « la souveraineté du peuple », ont été rendus, et à comprendre la nature des écarts que l'on peut y rencontrer, ainsi que leurs implications politiques, tout en les mettant en relation avec les convictions politiques respectives de nos deux traducteurs, et en les situant dans les contextes historiques dans lesquels elles furent rédigées et publiées.

Abstract :

The Social Contract by Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) was one of the first Western works introduced to China. Numerous studies have highlighted its significant influence in the country, particularly in the early 20th century, as well as its impact on the 1911 Revolution. However, few have examined how Rousseau's work was translated into Chinese—despite being introduced via Japan, as the Chinese language, rooted in a fundamentally different mode of thought and linguistic system from French, was initially unable to provide precise terms for key concepts in his political philosophy. The first translators—Nakae Chōmin, a Meiji-era Japanese thinker and the first to partially translate *The Social Contract* into classical Chinese, and Yang Tingdong, the first Chinese to translate it fully into a more modern language—had to either draw from traditional Chinese thought for analogous notions or coin new terms to convey Rousseau's ideas. Through a comparative analysis of the original text and the two earliest Chinese translations, this article closely examines how key concepts from the French philosopher's work—namely, "the social contract" and "the sovereignty of the people"—were rendered, while exploring the nature of discrepancies, their political implications, and their connection to the respective political convictions of the two translators. Additionally, it situates these translations within the historical contexts in which they were produced and published.

